



DECLARATION DE MISE SOUS CONDITIONNEMENT

DC-V8-22/02/2022

Nom de l'opérateur (raison sociale) :

N° EVV : N° SIRET :

Tél : E-Mail : @

Adresse du siège social :

CP : Commune :

Adresse du lieu d'entrepôt (si différente de l'adresse du siège social) :

AOC Concernée	Millésime	Couleur			Volume en Hectolitres	Contenants d'origine N° cuve(s) ou nombre de fûts	Date du conditionnement	Numéro de lot	Nom du Conditionneur
		Rouge	Rosé	Blanc					
<i>Si vous conditionnez un même vin en plusieurs fois au cours de l'année, ne faire qu'une seule déclaration de conditionnement comme suit :</i>									

Cette déclaration de conditionnement doit être adressée à Bureau Veritas Certification ET à l'ODG Corbières 10 jours ouvrés avant le conditionnement et au plus tard 10 jours ouvrés après.

RAPPEL : Conservez 4 bouteilles (ou 2 bib) de chaque lot conditionné, pendant 6 mois

Fait le :
Signature :

BUREAU VERITAS CERTIFICATION
Département Agro-industrie
Quartier La Bayot - 91 chemin Gaston Reynaud
CS 80087 - 26903 VALENCE CEDEX 9
Mail : pole.vin@bureauveritas.com

SYNDICAT GENERAL DE L'AOC CORBIERES
2 bis chemin de l'Allée – 11200 BOUTENAC
Mail : damat@aoc-corbieres.com ;
slaplaza@aoc-corbieres.com